

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 19 juin 2023 à 19h30.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. QUESTIONS DU PUBLIC

- question d'ordre général;
- durée maximale : 20 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

4. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS

4.1 ouverture de soumissions - Rapiéçage mécanisé 2023

4.2 contrôle qualitatif des travaux de mise aux normes des surpresseurs du boulevard Gaspé et de la rue Forest

4.3 contrôle qualitatif des travaux de réfection d'une partie de la montée Pointe Navarre

5. SERVICES MUNICIPAUX

5.1 Protection contre les incendies

5.2 Urbanisme, aménagement et environnement

5.3 Loisirs et culture

5.3.1 aide financière – Installation d'un réseau WIFI au site de Pointe-à-la Renommée

5.3.2 reconnaissance de l'organisme Comité local de développement de Saint-Majorique

5.4 Travaux publics

5.4.1 achat d'une tondeuse Zéro turn Cub Cadet

5.4.2 paiement de facture Tech-Plan Inc

5.4.3 paiement de facture - AddÉnergie Technologiques Inc.

5.5 Services administratifs et aéroport

5.5.1 paiement de factures - travaux de préparation du stationnement du hangar d'aviation à l'aéroport Michel-Pouliot de Gaspé

5.5.2 ordonnance au trésorier - Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes

5.5.3 comptes du mois;

5.6 Services juridiques et Greffe

5.6.1 demande de dérogation mineure - Madame Sonia Perry

5.6.2 demande de dérogation mineure - Monsieur Alexis Tremblay-Lapierre pour la compagnie Le Groupe Ohmega inc.

5.6.3 acquisitions d'immeubles – Lien routier

5.6.4 mise à niveau des outils de gestion documentaire - Offre de service de IDnum Technologies

5.6.5 vente d'une parcelle de route désaffectée – Lot 5 698 786, cadastre du Québec – Monsieur Gino Girard

5.6.6 offre de règlement (transaction - quittance) - Promutuel de l'Estuaire (110-001495-226) et Rachel Denis (140-32-700197-228)

5.6.7 projet de résolution - projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – PPCMOI 1444-21-003 - Les immeubles BCCG inc. - lots 3 147 188 et 3 409 431, cadastre du Québec - rue Monseigneur-Ross

5.6.8 protocole d'entente- Terrasse privative – 113, rue de la Reine

5.6.9 vente du lot 6 537 247, cadastre du Québec – Mesdames Ahiza Aka et Vicky Goulet

5.6.10 demande de décret d'autorisation – Entente intergouvernementale – Modification à l'entente de contribution non remboursable M-30– Développement économique Canada (DEC) – Fonds canadien de revitalisation des communautés – Centre de ski Mont-Béchervaise

5.7 Direction générale

5.7.1 modification des zones de dépassement entre le 237 et le 338, boulevard de Gaspé

5.7.2 demande d'un programme de soutien aux municipalités de la Gaspésie

5.8 Ressources humaines

5.8.1 embauche de journaliers étudiants - Été 2023

5.8.2 abrogation de la résolution 23-05-022

5.8.3 modification à la résolution 23-06-039

5.8.4 embauche de personnes salariées temporaires aux postes de journaliers

5.8.5 embauche d'une personne salariée au poste de remplacement temporaire de mécanicien

5.8.6 embauche temporaire d'électriciens à temps partiel

5.9 Projets majeurs

5.9.1 avenant #1 honoraires supplémentaires pour conception et surveillance des travaux de réfection de la montée Pointe-Navarre

5.9.2 avenant #3 honoraires supplémentaires pour les services professionnels pour l'analyse des demandes financières de l'entrepreneur pour les travaux du lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach

5.9.3 approbation avenant #4 – Surveillance bureau et mise en route de la mise aux normes de l'eau potable à Gaspé

5.9.4 paiement de factures - Lien routier

6. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

6.1 modifiant le règlement 1249-14 relatif aux lieux d'élimination de neige et établissant une tarification pour les utilisateurs du site de Rivière-au-Renard en remplaçant l'annexe B

6.2 modifiant le règlement 1282-15 relatif au lieu d'élimination de neige et établissant une tarification pour les utilisateurs du site de Gaspé en remplaçant

l'annexe D

7. AVIS DE MOTION

8. RAPPORT DES COMITÉS

8.1 comité consultatif d'urbanisme;

9. AFFAIRES NOUVELLES

10. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

11. FERMETURE DE LA SÉANCE



**Isabelle Vézina,
Greffière**